



## J'ai recus un pv d'une voiture que j'ai donner

Par **glodios**, le **16/05/2017** à **17:14**

bonjour,

avent toute chose ne me jugé pas j'ai fait une enorme connerie et je ne ses pas comment resoudre se probleme

j'ai fait confiance a une personne et j'ai tres mal gérer la procedure. tout a commencer avec ma voiture qui et tomber en panne moteur casser . j'ai fait appelle a une personne avec qui j'ai lié une amitié il ma gentiment remorqué a coté de cher lui non loin de ou j'habite je lui et alors poser la question si il pouver s'occupé de ma voiture je vouler m'en débarrasser rapidement il la accepté il ma dit qu'il s'occupé de tout je lui et ma carte grise et j'ai commis une enorme erreur je ne les pas barré et je n'ai pas fait de papier de session de vehicule tout sa ses passer en mai 2016 . les mois on passer et je pencer que tout avait été bouclé comme il me l'avait promis de le faire et hier j'ai été chercher le courrier et je suis tomber sur une contravention concernant un stationnement gênent de ma voiture censer ne plus m'appartenir. la question que j'aimerais vous poser :comment me sortir de cette situation :((

Par **morobar**, le **16/05/2017** à **17:18**

Bonjour,

Vous récupérez la voiture à l'amiable avec le copain en question en lui demandant de rembourser le PV et vous effectuez les démarches de cession.

S'il refuse vous devrez porter plainte pour le vol du véhicule.

Par **glodios**, le **16/05/2017** à **18:14**

merci d'avoir répondu ses déjà réconfortent d'avoir une personne qui écoute ;) pour la voiture en question il ma dit qu'il l'avait céder a une tierce personne et qu'il ne la plus en sa Possession et que cette meme tierce personne l'aurait vendu ps:il faut prendre sa au conditionnel

Par **morobar**, le **17/05/2017** à **07:03**

Peu importe, vous faites comme déjà dit.  
Déclaration de vol du véhicule.